

Communiqué de presse

Rennes le 22/01/2019

Rennes Métropole, la Ville de Rennes et le SDE35 vous invitent à faire connaissance avec Béa, la Borne Electrique pour Automobiles !

Le 22 janvier 2019 à 11h30, 13 Place Honoré Commeurec (Halles centrales) à Rennes
en présence de Didier Nouyou, Président du SDE35 et de Jean-Jacques BERNARD, Vice-président de Rennes Métropole en charge des transports et des déplacements.

Le SDE35

Le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) a déployé dès 2016 le réseau Béa (Bornes Electriques pour Automobiles). La fréquentation des bornes est en augmentation constante : plus de 45 530 recharges ont été effectuées depuis la première mise en service en juillet 2016, dont 27 000 charges effectuées sur l'année 2018.

Rennes Métropole

Afin d'assurer, à l'échelle du département, une même qualité de service à l'ensemble des usagers et une parfaite interopérabilité en matière d'infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE), il est apparu pertinent que Rennes Métropole transfère la compétence de création et d'entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables au SDE35. Cette compétence a été transférée fin 2018.

103 bornes Béa en Ille-et-Vilaine

103 bornes Béa sont maintenant à disposition de tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables :

- 91 bornes de charge normale/accélérée réparties sur l'ensemble du département affichant une puissance de 3 à 22 kVA et permettant, pour les véhicules acceptant la recharge accélérée, de recharger les batteries en une heure.
- 12 bornes rapides, permettant une recharge complète en une demi-heure.

Les bornes Béa offrent ainsi une autonomie supplémentaire pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elles sont placées de façon pertinente : à proximité des commerces, services et lieux publics pour les bornes de charge normale/accélérée et sur les grands axes de communication pour les bornes rapides.

Transfert de compétences des bornes publiques sur voirie, du territoire de Rennes Métropole au SDE35

Rennes Métropole gérait 12 bornes de recharge sur voirie. Le SDE35 est l'opérateur de mobilité du réseau Béa sur le reste du département. Il était donc cohérent que les bornes publiques du territoire de Rennes Métropole intègre ce même réseau afin d'offrir un service unique et homogène pour tous les utilisateurs.



Rennes Métropole a « remis à niveau » ces bornes avant le transfert au SDE35 pour un montant de 130 000 euros. Le SDE35 assurera désormais les coûts de fonctionnement comprenant les frais de maintenance et de supervision des bornes.

Plus de service pour les utilisateurs

L'avantage avec Béa, c'est de bénéficier de bornes de recharge connectées et supervisées. Désormais, les utilisateurs pourront avoir accès en temps réel aux disponibilités des bornes, depuis leur smartphone, via l'application mobile « Mobile charge ». Ils pourront également bénéficier d'un service de dépannage téléphonique 24H/24 pour tout éventuel problème rencontré lors de la recharge sur les bornes.

Mutualisation du service de mobilité

Les départements du 22, 29 et 35 ont choisi de mutualiser la gestion de l'exploitation, de la maintenance et de la supervision de l'ensemble de leurs bornes. Le réseau Béa intègre donc un réseau plus large nommé « Ouest Charge ». Retrouvez toutes les conditions pratiques sur le site internet Ouest Charge (www.ouestcharge.fr) ou sur le site du SDE35 (www.sde35.fr à la rubrique Béa).

Une tarification mise en place en 2019

Nouveauté au premier trimestre 2019 : après 3 ans de gratuité, une tarification raisonnable et cohérente avec les départements du 22 et du 29 va être mise en place dans un souci d'interopérabilité. Ainsi les utilisateurs ont un tarif homogène et un service unique !

Contacts presse :



Sophie LANTERNIER 06 61 22 09 02 / s.lanternier@sde35.fr



Anne Esnault : 06 45 43 12 18 / a.esnault@rennesmetropole.fr

Le Syndicat Départemental d'Energie 35

Propriétaire des réseaux de distribution électrique dont il garantit le service public, le Syndicat Départemental d'Energie 35 accompagne les 333 communes d'Ille-et-Vilaine dans l'aménagement de leurs territoires et sur la voie de la transition énergétique.